
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 22 janvier 2020 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Mobilité et attractivité
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Diane Bouchard, Directrice générale adjointe - Services institutionnels
Mme Caroline Bourgeois, Conseillère associée
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
Mme Suzie Miron, Conseillère associée
M. Alex Norris, Conseiller associé
Mme Marie-Josée Parent, Conseillère associée
M. Hadrien Parizeau, Conseiller associé
M. Craig Sauvé, Conseiller associé
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE20 0082

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 22 janvier 2020, en y retirant les articles 20.10 et 20.12, et en y ajoutant l'article 30.05.

Adopté à l'unanimité.

CE20 0083

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 27 janvier 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE20 0084

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 30 janvier 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE20 0085

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, 9216-1264 Québec inc. (ARTE), celui-ci ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la collecte, le transport et le traitement d'articles du réemploi des écocentres Acadie, Côte-des-Neiges, la Petite-Patrie, Rivière-des-Prairies et St-Michel ainsi que pour la collecte, le transport, le traitement d'articles du réemploi et la gestion des centres de réemploi des écocentres LaSalle et St-Laurent, pour une période de vingt-quatre mois, soit pour une somme maximale de 281 121 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17933;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1197075003

CE20 0086

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 24 mois avec une option de prolongation de 12 mois, par laquelle Les industries Centaure Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des munitions de pratique 9mm frangibles, pour une somme maximale de 1 529 231,89 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17639;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1197026002

CE20 0087

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à Coforce inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de 36 mois, un contrat de services d'entretien ménager pour le Biodôme et le Planétarium Rio Tinto Alcan, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 241 329,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17360;
- 3- d'autoriser une dépense de 486 199,36 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1197157012

CE20 0088

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre, par laquelle Korth Group Ltd, seul soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des munitions de calibre 9mm, pour une somme maximale de 149 410,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17396;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1197026001

CE20 0089

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 751 465,26 \$, taxes incluses, pour augmenter le budget de contingences à un montant maximal total de 1 690 796,83 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à St-Denis Thompson (CG19 0184), majorant ainsi le montant total du contrat de 4 696 657,85 \$ à 5 448 123,11 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1196810003

CE20 0090

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 566 944,20 \$, taxes incluses, afin d'augmenter le budget de contingences à un montant maximal total de 1 275 624,45 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à 9130-9989 Québec inc. (Groupe Prodem) (CG19 0240), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 543 401,23 \$ à 4 110 345,43 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1196810004

CE20 0091

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à Constructions H2D inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux d'égouts, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage, de feux de circulation, d'aménagement paysager et sur le réseau de la CSEM, dans l'avenue Thérèse-Lavoie-Roux, de l'avenue Durocher à l'avenue du Parc, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 11 130 389,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 420412 ;
- 3- d'autoriser une dépense de 1 328 999,07 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

- 4- d'autoriser une dépense de 1 379 021,65 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1197231070

CE20 0092

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire St-Denis Thompson inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour réaliser les travaux de construction du lot L0602 « Restauration fenêtres » faisant partie du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 113 514,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15432;
- 3- d'autoriser une dépense de 1 422 702,95 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1196810002

CE20 0093

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Construction Deric inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de mécanique, de procédé industriel, de génie civil, d'électricité, d'instrumentation, de contrôle et d'architecture pour la construction d'un système de traitement des odeurs à la station de pompage Rhéaume, dans l'arrondissement de Verdun, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 079 572,17 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 3295-AE-15;
- 3 - d'autoriser une dépense de 607 957,22 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'autoriser une dépenses de 250 516,88 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1193438035

CE20 0094

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre avec Sia Partenaires inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, d'une durée de 36 mois, laquelle s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des prestations de services professionnels en gestion du changement dans la mise en place du projet d'assistance à la gestion des interventions dans le réseau routier (AGIR) de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 526 125,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17876;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1195006005

CE20 0095

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre, pour une période de deux ans avec une possibilité de prolongation de deux ans, par laquelle STI Maintenance inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des services dans l'exécution de mandats de maintenance liés au progiciel Maximo, pour une somme maximale de 349 237 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17720;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1198436001

CE20 0096

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure des ententes-cadre avec les firmes ci-après désignées, pour chacun des articles, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour une durée de 10 ans, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, des services professionnels en ingénierie pour les études, la conception, la préparation des plans et devis, la surveillance de travaux et la gestion de deux projets sur le réseau principal d'aqueduc, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17771 :

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
FNX-INNOV inc.	contrat A	12 784 149,58 \$
SNC-Lavalin inc.	contrat B	15 436 424,21 \$

- 3- d'autoriser une dépense de 1 917 622,44 \$ pour le contrat A et de 2 315 463,63 \$ pour le contrat B, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1196945001

CE20 0097

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à Parizeau Pawulski Architectes, Dupras Ledoux inc., Le Groupe Forces et BES inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, un contrat pour la fourniture de services professionnels pour la mise en œuvre des projets d'accessibilité universelle, aux prix de leur soumission, soit pour une somme maximale de 1 000 282,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17841;
- 3- d'autoriser une dépense de 200 056,50 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'autoriser une dépense de 50 014,13 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1190652006

CE20 0098

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de ratifier l'exercice du deuxième et dernier renouvellement des ententes-cadres collectives avec les firmes Énergie Valero inc. et Pepco Énergie Corp. (CG15 0778) pour la fourniture, sur demande, d'essence régulière sans plomb, super sans plomb, mazout, diesel coloré pour génératrice, diesel arctique et diesel coloré standard, pour une période d'une année se terminant le 3 Janvier 2021, pour une somme totale estimée de 10 427 881,89 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1198528002

CE20 0099

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 325 513 \$ à divers partenaires et organismes de loisirs, communautaires ou culturels, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme de soutien financier 2019-2020 « La pratique artistique amateur : vers une citoyenneté culturelle dans les quartiers » de l'Entente sur le développement culturel de la Ville de Montréal MCC / Ville 2018-2021 (EDCM).

Organisme	Montant
Arrondissement de St-Léonard	3 405 \$
Bâtiment 7	16 000 \$
Centre communautaire Radisson	18 500 \$
Centre culturel Georges-Vanier	18 000 \$
Cirque Hors Piste	16 350 \$
CIVA Centre d'intégration à la vie active	16 600 \$
CPSC Verdun Les petits renards	16 000 \$
Événements Prima Danse	16 200 \$
Forum Jeunesse Saint-Michel	17 000 \$
Innovation Jeunes	9 525 \$
L'Hôte Maison	12 772 \$
L'organisation des jeunes de Parc Extension / Park Extension Youth Organization (PEYO)	14 000 \$
La ruche musicale	11 350 \$
Loisirs communautaires Saint-Michel	16 900 \$
Loisirs St-Jacques	12 500 \$
Montréal Autochtones	15 000 \$
Naos Jeunesse	12 000 \$
Overture with the Arts	16 500 \$
Oxy-Jeunes	17 000 \$
PAAL Partageons le monde	17 240 \$
Révanous	6 511 \$
Sans oublier le sourire	18 460 \$
Vidéographe	7 700 \$
Total des soutiens recommandés	325 513 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1197840002

CE20 0100

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 623 120 \$ à 42 organismes culturels, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du programme du soutien financier et d'accompagnement 2019-2020 MÉDIATIONS CULTURELLES MTL, de l'Entente sur le développement culturel de la Ville de Montréal MCC/Ville 2018-2021 (EDCM) :

Organismes	Montants
VOLET 1	
Association des libraires du Québec (ALQ)	18 000 \$
Cabane Théâtre	8 900 \$
Casteliers	11 000 \$
Centre des musiciens du monde	15 000 \$

Centre Never Apart	9 500 \$
Circuit-Est	15 000 \$
Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal	18 000 \$
Comptoir public	10 000 \$
Corporation Wapikoni mobile	10 000 \$
Danse Imédia	13 000 \$
DARE-DARE, Centre de diffusion d'art multidisciplinaire de Montréal	16 000 \$
Dazibao, Centre d'animation et d'exposition photo	12 220 \$
Des mots d'la dynamite	14 000 \$
Ensemble Paramirabo	15 000 \$
Fondation Maison Photo Montréal	7 000 \$
Jamais Lu	7 000 \$
Je suis Julio	10 000 \$
Lilith & Cie	18 000 \$
Musée des Maîtres et Artisans du Québec	6 000 \$
Oboro Goboro	15 000 \$
P.A.A.L. Partageons l'espoir	17 000 \$
Rencontres internationales du documentaire de Montréal	15 000 \$
Société du Château Dufresne inc.	10 000 \$
Théâtre Aux Écuries	15 000 \$
Toxique Trottoir	15 000 \$

VOLET 2 - Phase I

Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal	20 000 \$
Compagnie artistique Forward Movements	10 000 \$
L'Écomusée de la maison du Fier monde	18 000 \$

VOLET 2 - Phase II

Atelier La Coulée	15 000 \$
Créations Coup d'éclats	16 000 \$
Danse Imedia	7 500 \$
Espace libre	20 000 \$
Galerie B-312	13 000 \$
Montréal Danse	17 000 \$
Native Immigrant/Immigrant de souche	25 000 \$
Productions Super Mémé (Supermusique)	10 000 \$

VOLET 3 - Phase II

Agence TOPO	16 000 \$
Centre Turbine	25 000 \$
Fondation LatinArte	20 000 \$
Groupe Le Vivier	27 000 \$
Société des arts libres et actuels	25 000 \$
Studio XX	18 000 \$

Total des soutiens recommandés	623 120 \$
---------------------------------------	-------------------

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

CE20 0101

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 135 000 \$ à Montréal arts interculturels pour la réalisation de son programme d'accompagnement 2019-2020, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications 2018-2021;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1198488003

CE20 0102

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 200 000 \$ à Diversité artistique Montréal, sur une période de deux ans, pour les activités de la cellule iDAM et la réalisation de son Plan d'action concerté, soit 100 000 \$ en 2019-2020 et 100 000 \$ en 2020-2021, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel 2018-2021;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1193205011

CE20 0103

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal non récurrent de 40 000 \$ à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) pour appuyer l'organisation de la 2^e édition de l'initiative « Échanges internationaux au cœur de la croissance économique »;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1198468001

CE20 0104

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 500 000 \$ à l'organisme SOLON, pour initier le projet de mobilité de quartier qui s'inscrit dans le cadre du défi des villes intelligentes du Canada;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1197642001

CE20 0105

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver la prolongation des heures d'exploitation des permis d'alcool dans les établissements commerciaux identifiés dans le tableau ci-dessous de la Société de développement du Quartier Latin et de la Société de développement commercial du Village, jusqu'à 6 h, lors de la Nuit Blanche, le 1^{er} mars 2020 :

Raison sociale	Adresse
Arcade Mtl	2031, rue Saint-Denis
Les 3 Brasseurs	1660, rue Saint-Denis
Pub L'Abrevoir	403, rue Ontario Est
Bistro à Jojo	1627, rue Saint-Denis
Edgar Hyper Lodge	1738, rue Saint-Denis
Pub L'Île Noire	1649, rue Saint-Denis
Café Hookah Lounge/Patrick's Pub Irish	1699, rue Saint-Denis
Le Saint-Bock Brasserie artisanale inc.	1741, rue Saint-Denis
Turbo Haüs	2040, rue Saint-Denis
Meltdown Esports Bars	2035, rue Saint-Denis
Saint-Houblon	1567, rue Saint-Denis
Le Petit Moscou	323, rue Ontario Est
Le Date Piano Bar	1218, rue Sainte-Catherine Est
District Video Lounge	1365, rue Sainte-Catherine Est
Bar Renard	1272, rue Sainte-Catherine Est

Adopté à l'unanimité.

30.001 1190318033

CE20 0106

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de nommer à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal les personnes suivantes :
 - Monsieur Andrew Tay en remplacement de madame Karla Étienne
 - Madame Ravy Por en remplacement de monsieur Ben Marc Diendéré
 - Monsieur Yves-Alexandre Comeau et madame Alienor Armand Linot pour combler deux postes vacants
- 2- de renouveler le mandat de madame Agathe Alie, à titre de membre;
- 3- de remercier les membres sortants pour leur contribution au Conseil des arts de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1198021003

CE20 0107

Il est

RÉSOLU :

de nommer Mmes Louise Roy et Monika Ille ainsi que M. Steve Foster à titre de membres du Conseil consultatif de l'Ordre de Montréal pour un mandat de trois ans, en remplacement de Mmes Sophie Brochu et Odile Joannette, ainsi que de M. Laurent McCutcheon.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1194754001

CE20 0108

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de ratifier la décision d'autoriser une dépense de 568 192,54, taxes incluses, pour l'acquisition de cinq châssis de camion de classes 8 de marque International, conformément à l'entente-cadre 1225677 intervenue entre la Ville et Camions Inter-Anjou inc. (CG17 0484);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1194922020

CE20 0109

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer Mme Shahad Salman à titre de présidente du conseil d'administration du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV).

Adopté à l'unanimité.

30.005 1206794001

CE20 0110

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 35 du Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments (11-018), l'ordonnance numéro 3 jointe au présent dossier décisionnel relative aux documents intitulés « fiche bâtiment / déclaration de conformité » et « fiche toit végétalisé ».

Adopté à l'unanimité.

40.001 1194188001

CE20 0111

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 68 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) (19-057), l'ordonnance numéro 1 jointe au présent dossier décisionnel afin d'apporter des modifications à la section V - Vélos en libre-service BIXI, pour la saison 2020.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1194368011

CE20 0112

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 119 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) (19-057), l'ordonnance numéro 2 jointe au présent dossier décisionnel afin d'accorder des réductions sur les tarifs du Jardin botanique dans le cadre de l'événement « Les plantes étranges de Mme Z » pour les billets achetés du 1^{er} au 25 février sur la billetterie en ligne.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1196744003

CE20 0113

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation de la rue Sainte-Catherine et ses abords (Programme Réussir@Montréal - Sainte-Catherine) (RCG 17-023), l'ordonnance numéro 2 jointe au présent dossier décisionnel rendant applicable le règlement au secteur « Sainte-Catherine Ouest et ses abords » pour une période de 12 mois.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1197796012

CE20 0114

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 60 000 000 \$ afin de financer le remplacement d'équipements et la construction d'un bâtiment à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1193438034

CE20 0115

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de fermer et de retirer du domaine public le lot 6 222 547 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1201368001

CE20 0116

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver les modifications aux Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal et aux Conditions de travail des membres du personnel de cabinet de la Ville de Montréal pour les années 2020 à 2023.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1194124002

CE20 0117

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de la liste des 17 projets d'arrondissements prioritaires et bénéficiant d'une aide financière de 15,1 M\$ à la suite du deuxième appel de projets du Programme des installations sportives extérieures.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1194815004

CE20 0118

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de la réponse transmise par le greffier de la Ville, le 20 décembre 2019, relativement à un projet de pétition déposé en vertu du droit d'initiative en matière de consultation publique, conformément à l'article 9 de l'annexe B du *Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative* (05-056).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1203599001

CE20 0119

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de mission de la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, à New York du 13 au 15 juillet 2019, dans le cadre du Conseil de direction du Mayors Migration Council (MMC).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1206145001

CE20 0120

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de mission de la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, à New York, le 23 septembre 2019, dans le cadre du Sommet Action Climat à l'ONU.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1206145002

CE20 0121

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de mission de la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, à Amsterdam et à Copenhague, du 8 au 12 octobre 2019, dans le cadre du Sommet mondial des maires du C40.

Adopté à l'unanimité.

60.005 1206145003

Levée de la séance à 10 h 40

70.001

Les résolutions CE20 0082 à CE20 0121 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville